

# Compte-rendu du 19/11/2019

## Groupe de travail « mutualisation des matériels »



### Excusé.e.s :

- Thibault Fournier Un peu d'R
- Antoine Le Faouder Patronage Laïque Municipale de la Cavale Blanche

### Présent.e.s :

- David Bozec Maison du Libre
- David Bruto Ultra Editions
- Solenn Malgorn Ville de Brest
- Sébastien Marc Réseau Canopé
- Alexandre Peretjako Ubo Open Factory
- Olivier Puget Unité de l'Enfance
- Mathieu Roquet Ultra Editions
- Marie Trébaol Les Petits Débrouillards Grand Ouest -Fabriques du Ponant

### Points sur les achats :

Pour mémoire, il a été décidé d'investir dans le cadre du projet Fab@brest dans deux machines une fraiseuse numérique et une découpeuse laser en tenant compte de la complémentarité et de la mutualisation des équipements à l'échelle de la ville. Suite à nos échanges au sein du groupe de travail, le choix s'est ainsi porté sur l'achat de la fraiseuse numérique modèle Charly 4U et de la découpeuse laser de la marque Trotec

Quelques personnes du groupe ont rencontré des professionnels pour échanger sur leurs retours d'expériences dans leurs structures dont un professeur de technologie de collège travaillant sur le modèle Charly de la fraiseuse numérique. Les Fabriques du Ponant ont également fait une démonstration de leur découpeuse laser.

Le projet Fab@brest est soumis à la législation des marchés publics. C'est pour cela que la procédure concernant l'achat est un peu plus longue.

La fraiseuse numérique Charly 4U a été livrée au Patronage Laïque Municipale de la Cavale Blanche. Un kit de fraises de rechanges pour la structure a été prévu. Une formation avec Sébastien Marc de Canopé va être programmée s'adressant à cinq personnes. Nous souhaitons que cette formation soit suivie dans un premier temps pour les personnes qui vont s'en servir en priorité (Antoine Le Faouder du Patronage Laïque Municipale de la Cavale Blanche et Régine Roué du fablab Ouvr'âge de Kerourien).

La livraison de la découpeuse laser est prévue en fin d'année.

Les personnes présentes à la réunion sont aussi intéressées. Vu le nombre, Olivier Puget propose de faire une initiation sur un temps d'atelier Papifab dans les lieux où se trouvent les machines.

David Bruto propose de fournir des chutes de matériel si besoin.

## Rédaction d'une convention de mise à disposition du matériel avec une clause concernant la mutualisation :

Une convention de mise à disposition de matériel a été écrite conjointement avec l'aide des services juridiques avec notamment un article concernant les conditions d'accès au matériel dans le cadre de la mutualisation avec la structure du territoire (article ci-dessous)

*La structure s'engage à mettre en place les conditions favorables à la mutualisation de ce matériel à savoir:*

- œ L'accès au local où la machine est positionnée,*
  - œ Des horaires d'ouverture élargie (en dehors de leur propre temps d'utilisation),*
  - œ La mise en place d'un transfert de compétences pour l'utilisation de la machine (Interne),*
- Afin de permettre l'utilisation au plus grand nombre du matériel.*

## Comment imaginez-vous la mutualisation du matériel, les conditions de sa mutualisation ? Quelles sont les situations possibles au quotidien?

**Ubo Open factory** : Ils ont beaucoup de demandes de découpe de matériaux avec la découpeuse laser. Ils sont suffisamment de fabmanagers pour gérer les demandes. Ils n'ont pas forcément besoin de faire des formations vers les utilisateurs. Cependant sur une proposition de formation pour l'utilisation de la découpeuse laser pour 6 personnes va être faite.

**L'association la Maison du Libre** : L'initiation a une place importante pour la présentation et l'utilisation des machines. En règle générale, les utilisateurs sont autonomes dans leurs recherches. Ils ne sont pas forcément adhérents.

**Les Fabriques du Ponant** : Le matériel concerné par les demandes de prêt est la mallette des robots Thymios et les imprimantes 3D. Un temps de formation est nécessaire. Concernant les demandes d'utilisation de la découpeuse laser, elles sont souvent individuelles et les fichiers que les personnes réalisent sont souvent à corriger. L'idéal est de leur proposer une formation groupée. Ils sont adhérents de l'association. Ils apportent leur matériel pour la découpe.

L'idée d'un expert qui pourrait à son tour former d'autres personnes serait intéressante. Pour l'instant, il n'y a pas de convention de prêt mise en place.

**L'atelier Canopé** : Le prêt représente une activité très importante. Il se fait avec des structures qui s'abonnent et sont liées par une convention. Pour exemple : une convention existe avec la ville de Brest pour les écoles concernant la flotte de tablettes. Un système de fiche de prêt est mis en place.

**Ultra Editions** : dans l'atelier du Wood le prêt se fait auprès des adhérents soit dans le cadre de l'atelier ou hors cadre. Dans ce dernier cas, le prêt est formalisé par une signature de la personne sur une feuille.

Le transfert de responsabilité se pose dans le cadre d'un prêt.

Quelles pourraient être les conditions de mutualisation du matériel ? Dans quelle mesure la structure où se trouve le matériel peut y répondre ?

Avant de réfléchir aux conditions de mutualisation du matériel, le groupe de travail se met d'accord d'établir un inventaire du matériel existant et mutualisable par les structures.

Lors de l'état des lieux du projet Fab@brest, un inventaire rapide, suggestif a été réalisé pendant les entretiens. Des précisions doivent être apportées au document notamment ajouter des éléments d'informations comme :

- Les conditions d'utilisation à utiliser sur place ou pouvant être transporté
- A savoir si le matériel peut-être mutualisé
- Si pour certaine machine ou matériel, il est nécessaire de suivre une formation
- La question des Open Badges pour valider les compétences pour l'utilisation des machines

Pour exemple : Les kits arduino sont à utiliser sur place indique Marie Trébaol pour les Fabriques du Ponant.

Informations diverses :

- Alexandre Peretjako a développé un logiciel pour le prêt.
- Le Fablab des Fabriques du Ponant va être doté d'une brodeuse numérique dans le cadre de l'appel à projets usage du numérique 2019.

Les actions à réaliser :

- Réalisation d'un inventaire matériel partagé. Une proposition d'un tableur va être envoyée au groupe de travail qui sera alimenté et corrigé par les acteurs Fab@brest.